

Modèle de lettre :

Licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement

Intégrez explicitement les références légales dans la lettre : mention de l'avis du médecin du travail, de l'obligation de reclassement (et, le cas échéant, du périmètre élargi en cas d'accident du travail/maladie professionnelle), de l'impossibilité de reclassement.

[Lettre recommandée avec AR]

Objet : Notification de licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement

Madame / Monsieur,

Suite à l'avis d'inaptitude rendu par le médecin du travail en date du [date de l'avis] constatant votre inaptitude à reprendre votre poste de [intitulé du poste] (avis délivré en application de l'art. L.4624-4 du Code du travail), nous vous notifions par la présente notre décision de procéder à la rupture de votre contrat de travail pour inaptitude et impossibilité de reclassement.

Conformément aux obligations légales qui nous incombent :

- en application de l'article L.1226-2 du Code du travail, nous avons recherché, en respect des préconisations du médecin du travail, tout poste adapté à vos capacités au sein de l'entreprise (et, le cas échéant, au sein du groupe, s'il existe) ;
- en application de l'article L.1226-2-1 du Code du travail, l'employeur ne peut rompre le contrat de travail d'un salarié déclaré inapte que s'il justifie soit de l'impossibilité de proposer un emploi approprié, soit du refus par le salarié de l'emploi proposé, soit de la mention expresse dans l'avis du médecin du travail que tout maintien dans un emploi serait gravement préjudiciable à la santé ;
- l'obligation générale de sécurité et de prévention des risques est rappelée (art. L.4121-1 et suivants du Code du travail).

Dans le respect de ces dispositions, nous avons procédé aux recherches et démarches suivantes :

- Analyse des postes existants et étude de leur compatibilité avec les contre-indications médicales indiquées par le médecin du travail (fiches de poste datées) :
 - [Poste 1 — lieu] : [motif d'incompatibilité précis et matériellement vérifiable].
 - [Poste 2 — lieu] : [motif d'incompatibilité précis].
- Propositions écrites de reclassement (dates et contenu) : [date de la proposition], descriptif du poste proposé : [lieu, fonctions, horaires, rémunération, aménagements proposés].
- Réponse du salarié : [acceptation / refus motivé le cas échéant (date) / absence de réponse] — joindre la copie de la proposition et, si existant, la réponse du salarié.

Malgré les recherches et propositions précitées, il n'a pas été possible de vous reclasser sur un emploi compatible avec l'avis médical et les préconisations du médecin du travail. En conséquence, et après avoir constaté l'impossibilité de reclassement visée ci-dessus, nous prononçons votre licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement.

La présente notification vaut lettre de licenciement conformément à l'article L.1232-6 du Code du travail (mention de motifs dans la lettre de licenciement). Votre contrat prendra fin le [date de prise d'effet du licenciement].

Au titre des conséquences de la rupture, vous serez notamment destinataire :

- du solde de tout compte, comprenant le salaire et accessoires dus jusqu'à la date de rupture, l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement si vous y avez droit (art. L.1234-9 et suivants) ;
- de l'indemnité compensatrice de préavis en cas de non-exécution du préavis, sauf disposition contraire applicable ;
- du certificat de travail et de l'attestation Pôle emploi.

Nous vous rappelons que vous pouvez, si vous le souhaitez, demander communication des éléments relatifs aux recherches de reclassement (fiches de poste, propositions écrites).

Veillez agréer, Madame / Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Nom, fonction — signature]

[Pièces jointes : copie de l'avis du médecin du travail (si consentement du salarié ou résumé non médicalisé), fiches de poste examinées, copies des propositions écrites, accusés de réception.]